

## **En collaboration avec la Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace et la Deep Sea Conservation Coalition**

Paris, le 10 mai 2011

### **100% des Français financent la pêche destructrice**

C'est ce que révèle une étude inédite de l'association BLOOM sur la pêche profonde en France. En effet, les deux principales flottes<sup>1</sup> pratiquant la pêche au chalut de fond jusqu'à 1500 m dans l'Atlantique Nord-Est ont touché plusieurs millions d'euros de subventions publiques. C'est le cas notamment de la flotte du groupe Intermarché (Scapêche), responsable de plus de la moitié des captures d'espèces profondes en France, qui a perçu depuis 1996 près de dix millions d'euros de subventions pour ses chalutiers profonds. La flotte boulonnaise Euronor a touché 7,8 millions d'euros. Ces chiffres n'intègrent pas les aides de l'Etat au gasoil sans lesquelles les chalutiers hauturiers qui consomment 7000 litres de fioul par jour seraient incapables de quitter le port et opéreraient à perte. L'analyse des comptes des entreprises de pêche réalisée par BLOOM révèle en outre que celles-ci (Scapêche, Euronor, Dhellemmes) montrent un déficit chronique malgré les aides de l'Union européenne et de l'Etat français.

100% des Français sont ainsi mis à contribution financière d'une pratique de pêche non durable écologiquement ni même économiquement.

Ces résultats arrivent au moment où un workshop scientifique ayant réuni 19 experts internationaux pour explorer les conditions d'une pratique durable de la pêche profonde dans le respect des écosystèmes a conclu que la pêche au chalut profond ne pourrait jamais satisfaire les objectifs internationaux de gestion durable et écosystémique des pêches.<sup>2</sup> Les auteurs du rapport scientifique écrivent :

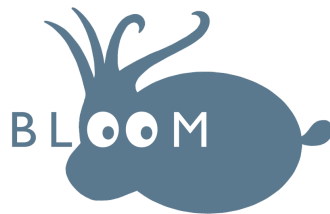
*« Il a été clairement établi (...) que les chaluts de fond détruisent pratiquement toutes les grandes espèces non ciblées, perturbent les couches supérieures des sédiments (les panneaux peuvent laisser des sillons faisant jusqu'à un mètre de profondeur dans les sédiments meubles) et plus généralement, produisent des habitats pauvres en biomasse et en espèces. (...) Tous les chaluts prélèvent les organismes de façon non sélective, mais les chaluts profonds sont extrêmement lourds et raclent le fond sur de longues distances, avec une force considérable. (...) Les organismes d'eaux profondes ne font donc pas le poids face à la masse et la vitesse des chaluts de fond. »*

Les chercheurs du CIEM (Conseil international pour l'exploration de la mer) ont rappelé en 2010 que 100% des captures d'espèces profondes se trouvaient « *en dehors des limites de sécurité biologique* ». De fait, certaines espèces de requins profonds affectés

---

<sup>1</sup> Scapêche et Euronor.

<sup>2</sup> [http://www.bloomassociation.org/bloom/abysses\\_peche\\_profonde.php](http://www.bloomassociation.org/bloom/abysses_peche_profonde.php)



par les chalutiers tels que le requin-chagrin *Centrophorus granulosus* ont décliné de 80 à 95 % et sont en danger critique d'extinction dans l'Atlantique Nord-Est.

L'étude de BLOOM révèle ainsi que les aides substantielles allouées aux flottes de pêche profonde maintiennent artificiellement une activité destructrice de la ressource et du milieu marin. Pis, dans le cas d'Intermarché, les subventions publiques ont mené à améliorer les coefficients technologiques des navires et à accroître, au lieu de réduire, la capacité de pêche des chalutiers profonds. En cela, les aides publiques allouées à ce segment des flottes de pêche française bafouent les objectifs fixés par l'Union européenne :

*« [Les] objectifs de la politique commune de la pêche (PCP) (...) consistent notamment à assurer la conservation et l'exploitation durable des ressources de la mer », « à réduire la pression sur les stocks en équilibrant les capacités de la flotte communautaire par rapport aux ressources disponibles » et à « favoriser la protection de l'environnement ».*<sup>3</sup>

Claire Nouvian, présidente de l'association BLOOM déclare : *« En somme, les impôts des Français ont directement servi à anéantir des écosystèmes et des espèces extrêmement vulnérables à l'aide d'une méthode de pêche aussi destructrice -sinon plus- que la pêche à la dynamite. C'est perturbant de penser que le fruit de notre travail est employé à mettre en péril le bien commun de l'humanité et l'avenir de notre planète pour le profit à court terme de quelques entreprises, dont le géant de la distribution Intermarché. On ne peut s'empêcher de regretter que les deniers publics ne soient pas employés de façon transparente à des réalisations réellement solidaires au sein de la société française... ».*

Les aides européennes à la pêche sont accessibles sur le site [www.fishsubsidy.org](http://www.fishsubsidy.org) mais rien d'équivalent pour les aides étatiques françaises, encore totalement opaques.

En outre, BLOOM a mené une enquête succincte sur la consommation de poisson dans les écoles primaires publiques en France et découvert que jusqu'à 90% des communes servaient dans les cantines du poisson profond comprenant des espèces en danger d'extinction.

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui a pour mission de préserver les océans et les équilibres socio-économiques qui en dépendent.

\*\*\*

### **Contacts :**

Claire Nouvian – Bloom - +33 6 13 40 50 43

Matt Gianni -DSCC - +31 6 46 16 88 99

François Chartier – Greenpeace – +33 6 59 52 63 73

Ludovic Frère – FNH – +33 6 98 45 30 68

---

<sup>3</sup>[http://europa.eu/legislation\\_summaries/maritime\\_affairs\\_and\\_fisheries/fisheries\\_sector\\_organisation\\_and\\_financing/166004\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/maritime_affairs_and_fisheries/fisheries_sector_organisation_and_financing/166004_fr.htm)